

CONTRÔLE DES STRUCTURES

AVIS DE L'EXPLOITANT ANTERIEUR (CEDANT)

article L.331-3-1 du code rural et de la pêche maritime

Adresse postale :

Direction Départementale des Territoires
SEADR
3 rue des Granges Moulues – BP 852 –
08011 CHARLEVILLE-MEZIERES Cédex

Partie réservée à l'administration

N° DOSSIER :

Cet imprimé, dûment rempli et signé, peut être déposé ou adressé à l'adresse indiquée ci-dessus, ou remis au demandeur

➔ LE CÉDANT

N° PACAGE : ! ! ! ! ! ! ! ! ! !

SOCIÉTÉ :

Si exploitation individuelle :

NOM :

PRENOM :

DATE de NAISSANCE :

➔ ADRESSE DU CÉDANT :

Rue ou lieu-dit :

Code Postal :

COMMUNE :

☎ :

➔ ADRESSE DU SIÈGE D'EXPLOITATION SI ELLE EST DIFFÉRENTE DE CELLE DU CÉDANT :

Rue ou lieu-dit :

Code Postal :

COMMUNE :

☎ :

⇒ Le cédant a-t-il reçu un congé ? OUI NON

Si oui, en préciser la date :

(Joindre éventuellement une photocopie du congé)

⇒ Le cédant a-t-il contesté le congé ? OUI NON

Si oui, à quelle date ? :

⇒ Le cédant est-il d'accord avec l'opération objet de la demande d'autorisation d'exploiter déposée par :
préciser le nom du demandeur :

Portez dans le cadre la mention suivante : « JE SUIS D'ACCORD » OU « JE NE SUIS PAS D'ACCORD »

⇒ Le cédant abandonne-t-il complètement son activité agricole ? OUI NON

Si oui, en préciser la date :

⇒ Demande-t-il la retraite ? OUI NON

A

, le

Signature du cédant

Si vous êtes en **désaccord** avec la demande vous devez adresser à la DDT, avant la fin de la période de dépôt des candidatures concurrentes mentionnée sur la publicité affichée en mairie, **le Cerfa n°11534 et les annexes 3 et 4, dûment complétés.**

A télécharger sur : Ardennes.gouv.fr/politiques/publiques/agriculture/structure-des-exploitations/deposer-une-demande